
LPI

Livret Parcours Inclusif

Création d'un Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

1 Table des matières

2	<i>Préambule</i>	3
3	<i>Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)</i>	4
3.1	Objectif du PPRE	4
3.2	Modalités	4
4	<i>Les Étapes</i>	5
4.1	Création d'un PPRE	5
4.2	Tableau des tâches.....	5
5	<i>Création d'un PPRE</i>	6
5.1	Sélection du livret	6
5.2	Création du PPRE	8
5.3	1 ^{ère} étape : Informations préliminaires	9
5.4	2 ^{ème} étape : Points d'appui	10
5.5	3 ^{ème} étape : Les difficultés	12
5.6	4 ^{ème} étape : La mise en œuvre.....	13
5.7	Finalisation du PPRE.....	18
6	<i>Bilan du PPRE</i>	19
6.1	Un parcours décomposé en 2 étapes.....	19
6.2	Renouvellement du PPRE lorsqu'un bilan PPRE est finalisé.....	21

2 Préambule

Les profils utilisateurs

Utilisateurs :

- Chef d'établissement et adjoint (secondaire)
- Directeur d'école (primaire)
- Enseignant « responsable » : Professeurs du 1er et du 2nd degrés publics et privés sous-contrat
- Enseignant « contributeur » : Professeurs du 1er et du 2nd degrés publics et privés sous-contrat

Les fonctionnalités en fonction du profil utilisateur

Thème	Macro-Fonctionnalités	Chef d'établissement /Directeur d'école	Enseignant « responsable »	Enseignant « contributeur »
PPRE	Créer/Editer des dispositifs	X	X	
	Générer un document			Lecture seule
	Consulter un document (finalisé)			X
	Télécharger un document			X

3 Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)

3.1 Objectif du PPRE

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est une modalité de prise en charge de la difficulté scolaire. Il répond aux objectifs d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves et la prise en compte de leurs singularités.

Le PPRE concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement, il peut donc également être mis en place pour les élèves intellectuellement précoces mais en difficulté scolaire.

Ce dispositif d'aide pédagogique de courte durée est formalisé dans un document écrit qui matérialise les engagements pris entre l'élève, sa famille et l'équipe éducative.

Ce plan coordonné d'actions fixe les objectifs, les modalités pédagogiques, les échéances et les modes d'évaluation.

Le document formalisant le PPRE et les bilans des acquis sont des éléments importants du dossier scolaire de l'élève et doivent permettre un suivi pédagogique efficace.

3.2 Modalités

Pour l'élève :

- maîtriser les compétences du socle afin de tirer profit des situations pédagogiques rencontrées en classe ;
- réduire l'écart entre les compétences acquises et celles visées par le socle commun à la fin de chaque cycle ;
- améliorer l'estime de soi.

Pour l'équipe pédagogique et éducative :

- conduire l'élève à donner le meilleur de lui-même en individualisant son parcours scolaire ;
- redonner du sens aux apprentissages de l'élève ;
- prendre en compte l'origine des difficultés et y apporter des solutions en termes de points d'appui ou de compétences, même partielles ;
- impliquer l'élève et associer la famille. L'adhésion, la confiance et la participation de l'enfant et de sa famille sont déterminantes pour la réussite du programme.

Pour les responsables légaux :

- participer aux constats et diagnostics pour donner une vision globale de la situation de l'élève ;
- être associés à la scolarité de leur enfant ;
- comprendre la démarche de travail pédagogique et éducatif de l'équipe enseignante et instaurer une logique de coéducation ;
- être des acteurs de la scolarité de leur enfant en s'associant aux décisions éducatives (reconduction, adaptation, interruption) puisque le PPRE ne peut être mis en place sans leur accord.

4 Les Étapes

4.1 Création d'un PPRE

Le PPRE peut être mis en place à tout moment de l'année scolaire, en fonction des besoins de votre enfant. À l'école primaire, les évaluations de CE1 et de CM2 permettent notamment de détecter les difficultés d'un élève. Les échanges d'informations entre les enseignants lors des conseils de maîtres et de cycle permettent aussi de repérer ces difficultés. Au collège, les difficultés d'un élève sont notamment détectées lors des conseils de classe. Le PPRE est automatiquement mis en place en cas de redoublement.

L'identification des besoins de l'élève repose sur des éléments recueillis tout au long et à tous moments de sa scolarité :

- à partir de la fiche de liaison du cycle 3 (CM2-Collège), un dispositif, dit PPRE "passerelle" peut être proposé pour faciliter l'adaptation en sixième d'un élève fragile ;
- lors des conseils de classe, de cycle ou du socle ;
- par les enseignants, à tout moment de l'année, pour les situations nouvelles et problématiques ;
- par un dispositif de veille et de suivi de l'établissement, notamment pour les objectifs d'amélioration du comportement, portés par certains PPRE.

4.2 Tableau des tâches

N°	Tâche réalisée	Acteurs	Observations
1	Identifier le besoin de l'élève	Enseignants	L'identification du besoin de mise en place d'un PPRE peut se faire à tout moment de l'année, mais les conseils de cycle / de classe / de maîtres, sont des temps privilégiés.
2	Valider la mise en place de PPRE	Chef d'établissement ou directeur d'école	Une fois la mise en place validée, l'autorisation est transmise au professeur principal pour rédaction.
3	Rédiger le PPRE	Enseignants, responsables d'élèves et élèves	La PPRE est rédigé en quatre parties : Points d'appui / difficultés / objectifs / moyens. La rédaction se fait par l'équipe pédagogique. Il est recommandé d'associer les responsables de l'élève.
4	Organiser une réunion d'échange autour du PPRE	Chef d'établissement ou directeur d'école, enseignants, responsables d'élèves, élèves, toute personne concernée par la mise en place du PPRE	Au cours de la réunion, les aménagements prévus sont discutés. Les signatures du directeur d'école ou chef d'établissement, du/des professeur(s), de l'élève et de ses responsables sont prévues dans le nouveau formulaire. La signature de la famille est souhaitable mais non obligatoire.
5	Mettre en œuvre les aménagements prévus par le PPRE	Enseignant, partenaires éventuels	La durée du PPRE est variable selon le type de PPRE : un PPRE classique est prévu sur une période de 6 semaines, tandis que les PPRE « passerelle » et « maintien » peuvent aller jusqu'à 1 an.
6	Evaluer le PPRE	Chef d'établissement ou directeur d'école, enseignants, responsables d'élèves, élèves, toute personne concernée par la mise en place du PPRE	Lors de l'évaluation, l'enseignant apprécie les progrès de l'élève en fonction de l'atteinte des objectifs fixés initialement. Une bonne pratique consiste à transmettre le document de PPRE aux responsables de l'élève après l'évaluation.

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>LPI Création d'un PPRE</p>	<p>Diffusion Nationale 09/2022</p>
---	-----------------------------------	--

7	<p>Clore ou renouveler le PPRE, ou orienter vers un autre dispositif</p>	<p>Chef d'établissement ou directeur d'école, enseignants, responsables d'élèves, élèves</p>	<p>Le PPRE est un dispositif temporaire : il s'arrête en cas d'atteinte des objectifs. Dans le cas d'une non atteinte des objectifs, il peut être renouvelé ou un autre dispositif peut être mis en place.</p>
---	--	--	--

5 Création d'un PPRE

Cette fonctionnalité n'est disponible que pour le chef d'établissement, le directeur d'école et l'enseignant responsable.

Thème	Macro-Fonctionnalités	Chef d'établissement /Directeur d'école	Enseignant « responsable »
Création	Créer un PPRE	X	X

5.1 Sélection du livret

(Voir fiche métier créer/rechercher un livret)

Le livret de l'élève concerné doit être préalablement sélectionné :

Ecole maternelle Marcel Pagnol 15 livret(s) ^

Responsable
 Contributeur
 Dispositif(s) en cours de réalisation
 Aucun dispositif en cours de réalisation

	Cours préparatoire	GEVA-Sco , PAP , PPRE
	Cours préparatoire	Fadia ens

LIVRET DE NOM PRÉNOM

Enseignant responsable : Nom Prénom

Gérer le livret

Informations de l'élève

Numéro de livret XX
Nom Lon
Prénom Lon
Date de naissance JJ m
Établissement Lon
Classe Lon
Date de création JJ m

[Consulter >](#)

Aménagements pédagogiques sélectionnés

- Veiller à la lisibilité et à la clarté de l'affichage
- Proposer à l'élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)
- Donner des supports de travail ou d'exercices déjà écrits (QCM par exemple)
- Mettre en place un tutorat par l'intermédiaire d'un élève qui lit à voix haute les consignes
- Fournir à l'élève des moyens mnémotechniques
- X autres éléments...

[Voir ou modifier les aménagements pédagogiques >](#)

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève

Programme personnalisé de réussite éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPRE

Cliquer ici

+ Créer un PPRE

5.2 Création du PPRE

[← Quitter la création du PPRE](#)

Avancement dans les étapes
CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui Difficultés Mise en oeuvre

Informations préliminaires | Veuillez renseigner les informations préliminaires à l'élaboration d'un PPRE

Informations préliminaires

Type du PPRE

Durée envisagée

 semaine(s)

Informations des participants à l'élaboration du PPRE

① Pour renseigner un participant, tous les champs du tableau doivent être saisis.

Nom	Prénom	Fonction		
A	Ale	Directeur / Chef d'étab	▼	
P.	Gal	Professeur	▼	Veuillez préciser la matière 
D	Pie	Élève	▼	
D	Ma	Responsables légaux	▼	
N	Pré	Choisissez un élément	▼	
+ Ajouter un participant				

Enregistrer

5.3 1^{ère} étape : Informations préliminaires

La 1^{ère} étape consiste à renseigner :

- Le type de PPRE : le choix se fait parmi les PPRE ci-dessous :

PPRE - remédiation en cours d'année

PPRE - accompagnement, passage au niveau supérieur ou maintien exceptionnel

PPRE - passerelle (GS-CP)

PPRE - passerelle (CM2-6^{ème})

- La durée envisagée en semaine(s) : choix possible en 1 et 16 semaine(s)

Durée envisagée

semaine(s)

- Participants à l'élaboration du PPRE : tous les participants à l'élaboration du PPRE sont renseignés ici en saisissant les nom et prénom ainsi que la fonction parmi les choix ci-dessous :

Directeur / Chef d'établissement

Professeur

Élève

Responsables légaux

S'il s'agit d'un professeur du second degré on précisera la discipline.

5.4 2^{ème} étape : Points d'appui

Tout ce que maîtrise l'élève en termes de savoirs et savoir-faire susceptibles de lui permettre de dépasser une difficulté. Compétences maîtrisées (en référence aux programmes et au socle commun):

[← Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires **Points d'appui** Difficultés Mise en oeuvre

Identification des points d'appui | Afin d'indiquer les points d'appui de l'élève, veuillez d'abord sélectionner un domaine ou une discipline puis un sous domaine parmi ceux proposés ci-dessous. Enfin, vous pouvez compléter votre choix en cochant les libellés correspondants.

Points d'appui

① Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Domaine / discipline n°2

Domaine / discipline n°3

Enregistrer

Retour Suivant

Il est possible de renseigner des points d'appui parmi ceux-ci-dessous pour 3 domaines et disciplines différents :

Méthodes et outils pour apprendre
Formation de la personne et du citoyen
Français, histoire géographie et langues vivantes étrangères
Mathématiques et sciences
Activités artistiques et EPS

En fonction des domaines sélectionnés des sous-domaines sont proposés.

Exemple : les sous-domaines proposés pour le domaine « Méthodes et outils pour apprendre »

Points d'appui

① Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Méthodes et outils pour apprendre

Veuillez sélectionner un sous-domaine

Gestion de la tâche et autonomie dans le travail

Attention et mémoire

En fonction des sous-domaines sélectionnés des libellés sont proposés.

Exemple : les libellés proposés pour le sous-domaine « Attention et mémoire ».

Domaine / discipline n°1

Méthodes et outils pour apprendre

Veuillez sélectionner un sous-domaine

Gestion de la tâche et autonomie dans le travail

Attention et mémoire

Veuillez sélectionner des libellés

Sélectionne l'information pertinente d'une consigne

Maintient son attention dans la durée

Mémorise les faits numériques

Mémorise une poésie

Mémorise une leçon courte

Autre(s)

5.5 3^{ème} étape : Les difficultés

La 3^{ème} étape consiste à identifier les difficultés :

< [Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui **Difficultés** Mise en oeuvre

Identification des difficultés

Afin d'indiquer les difficultés de l'élève, veuillez d'abord sélectionner un domaine ou une discipline puis un sous domaine parmi ceux proposés. Enfin, vous pouvez compléter votre choix en cochant les libellés correspondants. Vous pouvez indiquer jusqu'à trois domaines ou disciplines pour lesquels l'élève rencontre des difficultés.

Difficultés

ⓘ Pour passer à l'étape suivante, veuillez renseigner au moins un domaine ou une discipline.

Domaine / discipline n°1

Domaine / discipline n°2

Domaine / discipline n°3

[Retour](#) [Enregistrer](#) [Suivant](#)

Il est possible de renseigner des difficultés parmi ceux-ci-dessous pour 3 domaines et disciplines différents :

Méthodes et outils pour apprendre

Formation de la personne et du citoyen

Français, histoire géographie et langues vivantes étrangères

Mathématiques et sciences

Activités artistiques et EPS

En fonction des domaines sélectionnés des sous-domaines sont proposés.
En fonction des sous-domaines sélectionnés des libellés sont proposés.

Exemple :

- les sous-domaines proposés pour le domaine « Méthodes et outils pour apprendre » et les libellés proposés pour le sous-domaine « Gestion de la tâche et autonomie dans le travail ».

The screenshot shows a web interface for selecting a domain and sub-domain. At the top, there is a dropdown menu labeled "Domaine / discipline n°1" with the selected value "Méthodes et outils pour apprendre". Below this, a section titled "Veuillez sélectionner un sous-domaine" contains two radio button options: "Gestion de la tâche et autonomie dans le travail" (which is selected) and "Attention et mémoire". A second section titled "Veuillez sélectionner des libellés" contains four checkbox options: "Entre avec difficulté dans la tâche", "A des difficultés à travailler seul", "Autre(s)" (which is selected), and "Ne parvient pas à exécuter la tâche dans le temps imparti". Below these checkboxes are three text input fields, each with the placeholder text "Veuillez préciser".

5.6 4^{ème} étape : La mise en œuvre

La 4^{ème} étape consiste à définir la mise en œuvre :

Le programme est personnalisé parce qu'il est adapté à un élève particulier, mais les actions qu'il coordonne et auquel il donne cohérence peuvent se réaliser au sein de la classe ou dans des groupes d'élèves qui ont les mêmes besoins. La mise en œuvre du programme personnalisé ne conduit pas à isoler un élève ou à le marginaliser par rapport à ses camarades.

- Les personnes mobilisées dans le cadre du PPRE : le choix se fait parmi les acteurs ci-dessous :

- Équipe pédagogique
- Professeurs du RASED
- Psychologue de l'éducation nationale
- Partenaires extérieurs
- Autres

Des précisions seront demandées en cas de sélection d'une équipe pédagogique, de partenaires extérieurs ou autres.

Les objectifs – il est possible de renseigner jusqu'à 3 objectifs et pour chacun d'entre eux seront précisés les compétences à travailler, les actions menées en classe et les actions menées hors de la classe (réseau et / ou partenaires).

Objectif n°1

Intitulé de l'objectif n°1*

Compétences à travailler

Actions menées en classe

Actions menées hors de la classe (réseau et / ou partenaires)

Max. 1000 caractères

Max. 1000 caractères

Max. 1000 caractères

- Les aménagements et adaptations : les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen et les disciplines pour les écoles élémentaires et le second degré sont renseignées ici.

Maternelle :

[< Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui Difficultés **Mise en oeuvre**

Personnes mobilisées
 Aménagements et adaptations

Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen
-----------------------------------	--

Organisation spatiale temporelle et matérielle
▼

Communication
▼

Adaptations méthodologiques
▼

[Enregistrer](#)

[Retour](#)
[Finaliser le PPRE](#)

Pour le cycle 1, deux catégories sont proposés. : Méthode et outils pour apprendre et formation de la personne et du citoyen. Dans chaque lame, une « coche » permet d'inscrire des aménagements et adaptations non listés.

Élémentaire :

[< Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui Difficultés **Mise en oeuvre**

Personnes mobilisées
 Aménagements et adaptations

Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen	Disciplines
-----------------------------------	--	-------------

Organisation spatiale temporelle et matérielle
▼

Communication
▼

Adaptations méthodologiques
▼

[Enregistrer](#)

[Retour](#)
[Finaliser le PPRE](#)

Pour les cycles 2 et 3, un onglet « discipline » propose des aménagements et adaptations pédagogiques spécifiques à chaque discipline.

Second degré :

[< Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui Difficultés **Mise en oeuvre**

Personnes mobilisées
Aménagements et adaptations

Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen	Disciplines
--	--	-------------

Organisation spatiale temporelle et matérielle

Communication

Adaptations méthodologiques

Enregistrer

Retour Finaliser le PPRE

- Les méthodes et outils pour apprendre : l'organisation spatiale temporelle et matérielle, la communication et les adaptations méthodologiques sont définies ici parmi une liste d'actions.
- La formation de la personne et du citoyen : une liste d'actions à effectuer est définie ici concernant l'éducation civique.

[< Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui Difficultés **Mise en oeuvre**

Personnes mobilisées et objectifs
Aménagements et adaptations

Méthodes et outils pour apprendre	Formation de la personne et du citoyen	Disciplines
-----------------------------------	---	-------------

Formation de la personne et du citoyen

Enregistrer

Retour Finaliser le PPRE

- Les disciplines : Une liste d'actions à effectuer est définie ici concernant les disciplines ci-dessous :

[< Quitter la création du PPRE](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires Points d'appui Difficultés **Mise en œuvre**

Personnes mobilisées et objectifs

Aménagements et adaptations

Méthodes et outils pour apprendre Formation de la personne et du citoyen **Disciplines**

Français, histoire, géographie et langues vivantes étrangères ▾

Mathématiques et sciences ▾

Disciplines artistiques et EPS ▾

Enregistrer

Retour Finaliser le PPRE

5.7 Finalisation du PPRE

En finalisant le PPRE, il ne sera plus possible de le modifier. Il est à ce stade encore possible de le modifier en cliquant sur « Annuler ».

Finaliser le PPRE

Souhaitez-vous finaliser la création de ce document ?
En confirmant, aucune modification ne pourra être apportée.

Finaliser

Annuler

Une fois finalisé, le PPRE est consultable au niveau du livret :

The screenshot displays the 'LIVRET DE' interface. At the top, it shows 'Enseignant responsable : Fadia ens' and buttons for 'Télécharger le livret' and 'Gérer le livret'. The 'Informations de l'élève' section lists details such as 'Numéro de livret: Z8KRE7K5GZ', 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance: 10 octobre 2010', 'Etablissement: Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie', 'Classe: 4eme d'aide et de soutien', and 'Date de création: 18 juillet 2022'. The 'Aménagements pédagogiques sélectionnés' section indicates 'Aucun aménagement n'a été renseigné'. The 'Documents de l'élève' section includes a checkbox for sharing with the MDPH team and a list of documents. One document, 'PPRE', is highlighted with a blue arrow, showing it was created on '19 juillet 2022' and has icons for viewing and downloading.

6 Bilan du PPRE

6.1 Un parcours décomposé en 2 étapes

Le bilan du PPRE est réalisé pour un PPRE finalisé et comporte un parcours décomposé en 2 étapes :

- Consultation d'un récapitulatif du PPRE, comportant les informations préliminaires, les points d'appui, les difficultés et la mise en œuvre ;

[< Quitter la création du bilan du PPRE](#)

CRÉER LE BILAN DU PPRE



Consultation du PPRE | Créer le bilan du PPRE

Consultation du PPRE
Vous trouverez ici les informations renseignées dans le PPRE dont vous établissez le bilan.

Informations préliminaires

Date de l'élaboration du PPRE : 16/05/2022
 Type du PPRE : PPRE - remédiation en cours d'année
 Durée envisagée : 8 semaine(s)
 Personnes participant à l'élaboration du PPRE : *Non renseigné*

Points d'appui

Domaine / discipline n°1 : Méthodes et outils pour apprendre
 Sous-domaine : Gestion de la tâche et autonomie dans le travail
 Libellés :
 - Travaille seul

Domaine / discipline n°2 : Formation de la personne et du citoyen
 Sous-domaine : Relation avec les autres et respect des règles de vie

- Etablissement du bilan PPRE qui permet de renseigner les informations du bilan selon 3 sous-parties :

Informations préliminaires : cet écran permettra à l'utilisateur de saisir la date du bilan et les participants au bilan ; le tableau de participants est identique à celui dans le parcours PPRE ;

Informations préliminaires

Date 
Exemple : 01/01/2000

Participants à l'élaboration du bilan PPRE

 Pour renseigner un participant, tous les champs le concernant doivent être remplis (Nom, Prénom, Fonction, Matière).

Nom	Prénom	Fonction
Nom	Prénom	Choisissez un élément 
+ Ajouter un participant		

Bilan par objectif : cet écran permettra de renseigner, dans un champ de saisie libre, le progrès constaté à l'issue de la période du PPRE pour chaque objectif identifié ;

- Informations préliminaires
- Bilan par objectif**
- Bilan général

Objectif n°1

Soutenir

Compétences à travailler

Non renseigné

Actions menées en classe

Non renseigné

Actions menées hors de la classe (réseau et / ou partenaires)

Non renseigné

Bilan général : cet écran recueille, dans un champ de saisie libre, le bilan général et permet d'indiquer, grâce à des cases à cocher, les autres actions à mettre en place.

- Informations préliminaires
- Bilan par objectif
- Bilan général**

Bilan général

* Champ(s) obligatoire(s)

Veuillez indiquer le bilan général du PPRE *

...

Max. 1000 caractères

Actions à mettre en place

Veuillez indiquer les autres actions à mettre en place

- Mise en place d'un PAP
- Réunion d'équipe éducative
- Renouvellement du PPRE
- Clôture du PPRE
- Autres

6.2 Renouvellement du PPRE lorsqu'un bilan PPRE est finalisé

Une fois le bilan finalisé, l'utilisateur est redirigé vers la page récapitulative et devrait voir une carte : « PPRE avec le bilan », permettant de consulter et de télécharger le PPRE avec son bilan ou de le renouveler à l'aide d'un lien « Créer un nouveau PPRE ».

Programme personnalisé de réussite éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPRE



PPRE et son bilan
Créé le : 31 août 2022



[Créer un nouveau PPRE >](#)